

AAA AMBULANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 euros
Siège social : 55 Chemin de Saint-Ange
84140 AVIGNON

828 934 786 RCS AVIGNON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

En date du 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 27 avril,
à LE PONTET,

La société ALL-IN HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 500 euros, ayant son siège social à 197 Chemin de Crillon – 84330 MODÈNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 102 398 583, associée unique de la société AAA AMBULANCE, propriétaire de la totalité des 150 actions composant le capital social, représentée par Monsieur Gabriel, Jibril SANCHEZ, en sa qualité de Président, dûment habilité à l'effet des présentes,

a pris les décisions suivantes.

Ordre du jour

- Constatation de la réalisation définitive de la cession de la totalité des actions de la société AAA AMBULANCE au profit de la société ALL-IN HOLDING ;
- Prise d'acte de la démission de Monsieur Ibrahim HAFID de ses fonctions de Président ;
- Nomination de la société ALL-IN HOLDING en qualité de Présidente de la société AAA AMBULANCE ;
- Pouvoirs pour formalités.

L'associée unique rappelle que la cession de la totalité des 150 actions composant le capital social de la société AAA AMBULANCE au profit de la société ALL-IN HOLDING a été réalisée.

En conséquence, la société ALL-IN HOLDING est désormais propriétaire de l'intégralité des actions composant le capital social de la société AAA AMBULANCE et en est l'associée unique.

PREMIERE DECISION

L'associée unique constate que la cession de la totalité des 150 actions composant le capital social de la société AAA AMBULANCE au profit de la société ALL-IN HOLDING deviendra définitive à compter de ce jour.

En conséquence, la société ALL-IN HOLDING sera propriétaire de l'intégralité des actions composant le capital social de la société AAA AMBULANCE et en est l'associée unique à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Ibrahim HAFID de ses fonctions de Président de la société AAA AMBULANCE, avec effet à compter de ce jour.

L'associée unique lui donne quitus de l'exécution de son mandat jusqu'à la date de ce jour, sous réserve, le cas échéant, de l'approbation des comptes et de toute disposition contraire de l'acte définitif.

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de Présidente de la société :

- La société ALL-IN HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 500 euros, ayant son siège social à 197 Chemin de Crillon – 84330 MODÈNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 102 398 583, représentée par son Président en exercice, Monsieur Gabriel, Jibril SANCHEZ.

La société ALL-IN HOLDING déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées et déclare n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de faire obstacle à l'exercice du présent mandat.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi, les règlements et les statuts de la société.

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives et de publicité.

Fait à LE PONTET,
Le 27/04/2026

L'associée unique
ALL-IN HOLDING
Représentée par son Président
Monsieur Gabriel, Jibril SANCHEZ

Signature **ALL-IN HOLDING**
197 Chemin de Crillon
84330 MODÈNE
Siret : 102 398 583 00017
TVA : FR59102398583 APE : 6630Z